

Tableau des distances à respecter entre les ancrages de pignon en fonction de la pente du toit

Pente du toit	Distance optimale entre les ancrages
30°	2,40 m
45°	1,74 m
60°	0,96 m

Rappel des mesures de sécurité

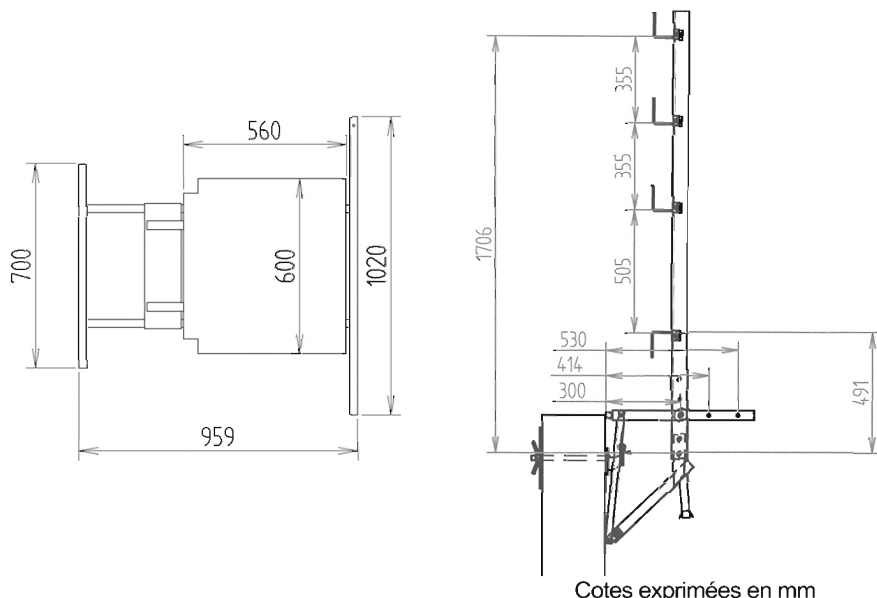
A aucun moment pendant le montage, l'opérateur ne doit se trouver dans une situation dangereuse. Nous recommandons un montage du potelet garde-corps à la manuperche ou à la nacelle. Dans ce dernier cas, l'opérateur doit être équipé d'un harnais relié à la nacelle. Il est toutefois possible de monter le matériel à l'échelle en ayant pris soin de s'équiper d'un harnais relié à un point d'ancrage, de type crochet de sécurité (NF EN 517) ou ancrage de façade (NF EN 795). La pose de l'about de plancher se fait depuis l'échafaudage, en sécurité derrière l'about de barrière.

Contrôle du matériel

Avant chaque utilisation, contrôler visuellement l'état du matériel. Remplacer les éléments endommagés. Vérifier qu'il ne manque aucune goupille. Le suivi du parc d'échafaudage doit être consigné dans un registre.

Attention !!!

Cette notice de montage est à conserver sur le chantier. Elle peut être réclamée au cours d'un contrôle.



Le potelet garde-corps polyvalent est livré avec un ancrage à vis 330 mm dans l'Ensemble Protection de Pignon et Bas de pente.

Conforme à la norme NF P 93-340 relative aux garde-corps provisoires de chantiers. Le potelet est prévu pour accueillir des rehausses barrières (poids 7,5 kg).

About de plancher SLFPC0201

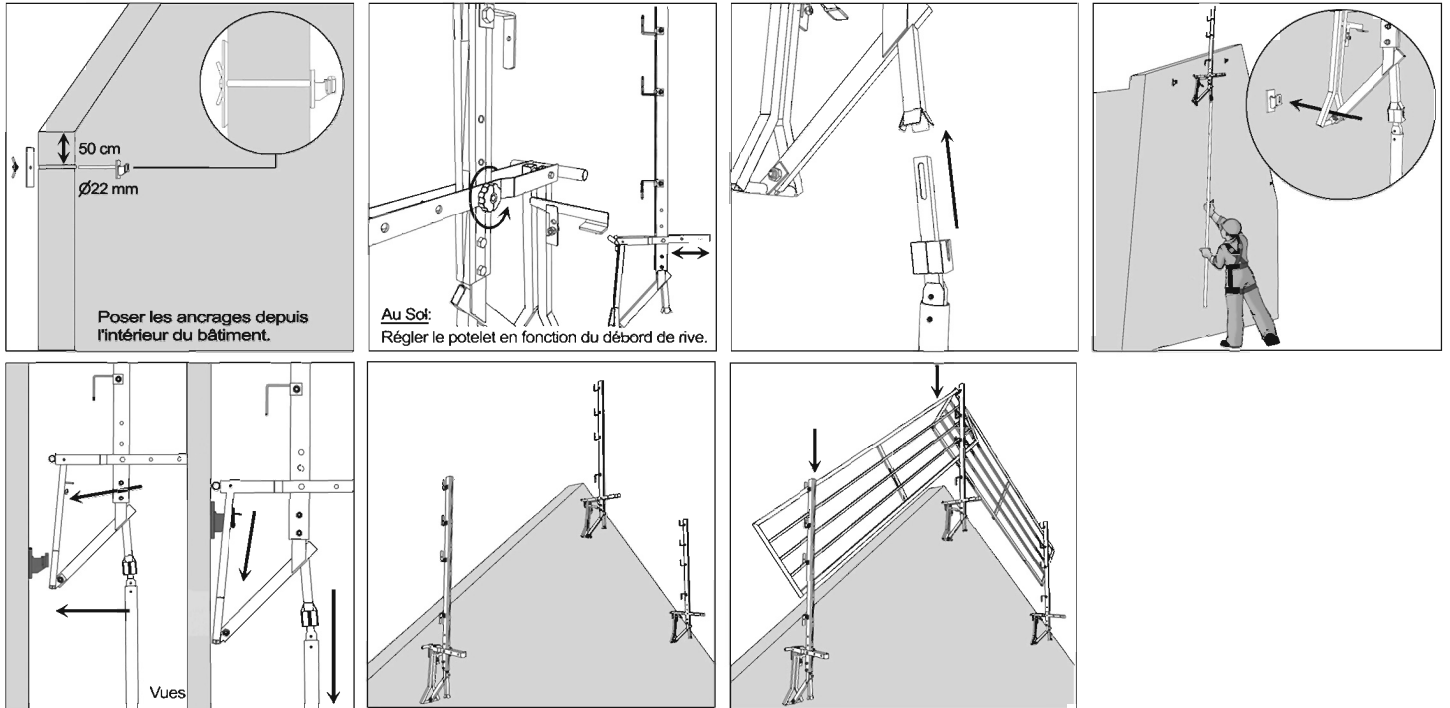
Poids : 12,9 kg
Livré avec un stop plancher

Potelet garde-corps polyvalent SLFPCP0124

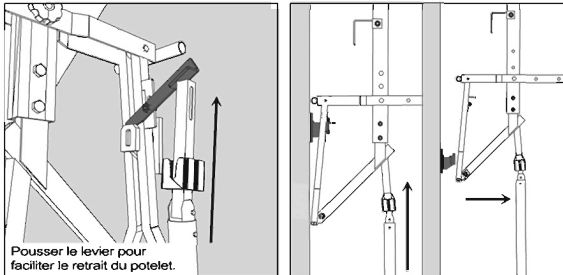
Poids : 11,7 kg

Montage : Veiller à bien verrouiller toutes les goupilles de sécurité au cours du montage.

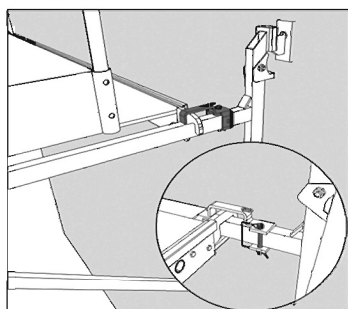
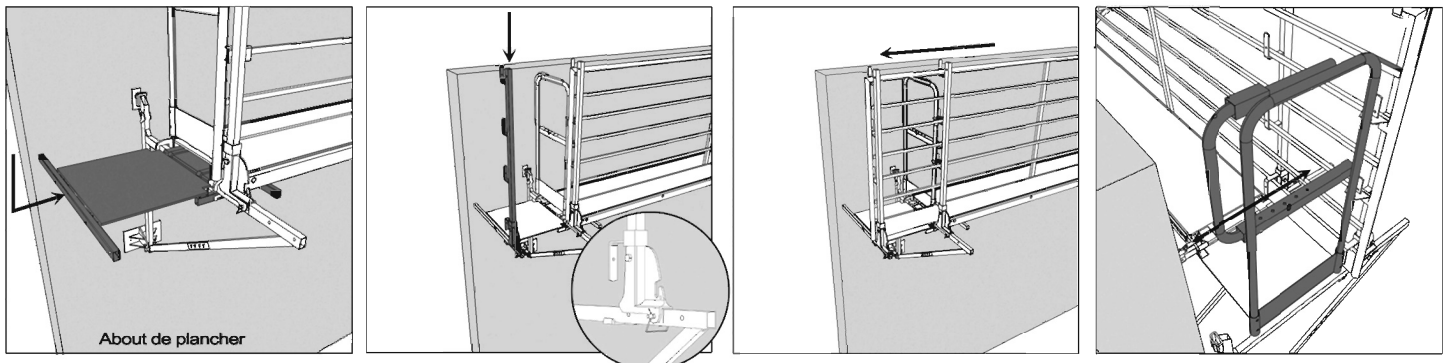
ENSEMBLE PROTECTION DE PIGNON ET BAS DE PENTE



Démontage : Opérations à réaliser en sens inverse. Veiller à toujours être en sécurité.



ABOUT DE PLANCHER



⚠ Positionner le stop-plancher à l'extrémité opposée du plancher sur lequel repose l'about.